

Saisie d'une FSE en tiers-payant sur l'AMO/AMC (mutuelle simple)

Mutuelle simple

Le patient vous présente son attestation papier mutuelle, la mutuelle est en gestion unique (la caisse est l'intermédiaire entre vous et la mutuelle).

 **A.** Dans la FSE, composez la FSE comme à votre habitude (dans mon exemple, prescription de l'acte C).

B. Puis, dans la zone « Tiers payant » > « situation », cliquez sur le pictogramme du crayon. Vous arrivez dans la fenêtre « Tiers payant » > onglet « Part obligatoire », dans la zone « Choix du tiers payant sur la part obligatoire, cochez la case « Tiers payant » puis « Présentation d'une attestation prolongeant les droits AMO » (si les droits AMO sont fermés) > « Suivant ».

C. Vous arrivez dans l'onglet « Part complémentaire », dans la zone « Gestion de la part complémentaire », cochez « oui » puis cliquez sur le bouton « Saisir attestation ».

Au niveau du type d'attestation, cochez « Autre type d'attestation papier » > Type « Gestion unique » > saisissez ces informations :

Numéro organisme (présent sur l'attestation papier, 8 chiffres)

Indicateur traitement (01 ou 02)

Droits valides (dates des droits présentes sur l'attestation papier)

D. Après formatage de la FSE, il y a bien 70% sur la part AMO et 30% sur la part AMC.

Saisie Organisme Complémentaire ✕

Type d'attestation

CMU (mutuelle N°99999997) CMU-C AME Complémentaire Autre type d'attestation papier

Détails

Type de gestion Gestion unique Gestion séparée

Mutuelle

N° Organisme	<input type="text" value="12345678"/>	N° Complémentaire	<input type="text"/>
Indicateur traitement	<input type="text" value="01"/> ▼	Tiers-payant complémentaire autorisé selon accord entr...	
Droits valides du	<input type="text" value="01/01/2015"/> ▼	Aiguillage STS	<input type="text"/> ▼
au	<input type="text" value="31/12/2015"/> ▼		

Garanties

Honoraires Pharmacie Transport Prothèse dentaire

Hospitalisation Forfait journalier Chambre particulière Frais d'accompagnement

i Etant donné que la caisse est l'intermédiaire, cette-dernière recevra le remboursement de la mutuelle puis elle vous remboursera (retour en télétransmission).